Agent de maintenance de signalisation horizontale H/F

Rattaché au chef de service, vous assurez à titre principal le marquage routier et effectuez pendant la saison hivernale l'entretien, du mobilier urbain. Plus particulièrement, vous prenez en charge les missions suivantes :

- Le nouveau marquage routier ou le retraçage de la signalisation horizontale (peinture, enduit, bandes thermocollantes…)
- L'entretien du matériel (applicateur de peinture, véhicule, …)
- La fabrication et le contrôle des gabarits nécessaires à la mise en peinture
- La mise en sécurité des chantiers (mise en place de la signalisation, évacuation des déchets, …)
- En période hivernale, le travail en atelier et le renforcement des autres équipes du service
- La préparation, l'installation, la surveillance, le montage et démontage de la signalisation en lien avec l'évènementiel

Formations et expériences requises

CAP/ BEP filière technique exigé
Connaissance du code de la route et de son application
Connaissance des normes en matière de marquage routier appréciée
Connaissance des règles de sécurité sur les chantiers
Connaissance en soudure, en peinture et en menuiserie souhaitée
Permis B exigé
Permis E souhaité
CACES R486 (PEMP) apprécié
Capacité à rendre compte
Esprit d'équipe, rigueur, grande disponibilité et polyvalence
Ponctualité et sens du service public

Particularités du poste :
- Travail sur 4 jours ½ (du lundi au jeudi de 7h30 à 15h15 et le vendredi de 7h30 à 11h30)
- Permanence obligatoire 1 vendredi après-midi sur 7
- Travail en extérieur toute l'année
- Travail en horaires décalés en période de campagne de peinture

Comment postuler ?

Merci d'adresser avant le 15 novembre 2025, votre candidature (CV et lettre de motivation) à :
Madame La Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

Postuler en ligne

Documents
agent-maintenance-signalisation-horizontale-csmu-060825_0.pdf